



## Rapport sur la situation financière 2024

## Table des matières

Introduction .....	3
Résumé .....	4
1. Activité de la société .....	5
1. Résultats de l'entreprise .....	6
1.1. Primes, sinistres et charges .....	6
1.2. Produits et charges extraordinaires .....	7
2. Gouvernance et gestion des risques .....	8
2.1. Conseil d'administration et Direction .....	8
2.2. Gestion du risque .....	9
2.3. Politique de risque.....	11
2.4. Système de contrôle interne .....	11
4. Profil de risque .....	12
4.1. Catégories de risques .....	12
4.2. Concentration des risques.....	13
4.3. Monitoring et réduction du risque .....	13
5. Evaluation .....	14
6. Gestion du capital .....	17
7. Solvabilité.....	18
Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels.....	20

## Introduction

Firstcaution SA (« Firstcaution ») est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans l'assurance caution pour la garantie de loyer sur le territoire Suisse.

<b>Raison sociale :</b>	Firstcaution SA (CHE-114.631.609)
<b>Siège :</b>	Nyon
<b>Capital-actions :</b>	CHF 5'178'058.85

Le capital social de la Société est entièrement libéré.

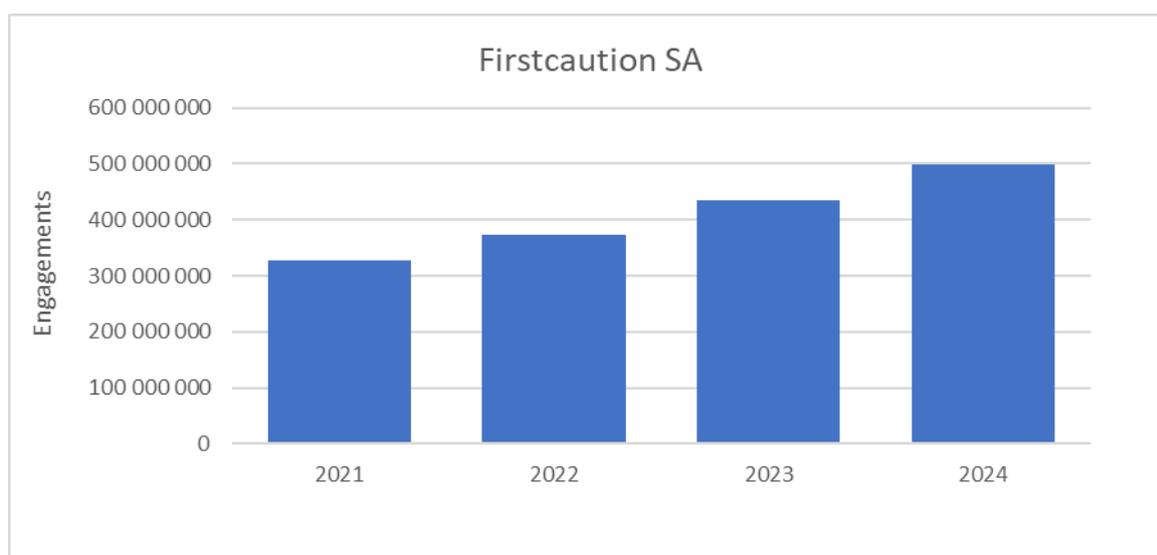
Le groupe détenu par Compagnie du Mont Cervin détient directement et indirectement 96.47% du capital de la Société Firstcaution (Compagnie du Mont Cervin : 66.44%, c/o Finexo GmbH – Bollwerk 19, 3011 Bern et Compagnie Frey : 30.03%, Domaine des Rozais – 51500 Rilly la Montagne).

Le marché flottant représente 3.53% du capital de la Société.

## Résumé

Firstcaution SA, est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans les garanties locatives privées et commerciales avec ou sans dépôt. Historiquement implantée en Suisse romande, Firstcaution a étendu son développement à toute la Suisse et dispose désormais d'une équipe renforcée en Suisse alémanique et d'un bureau de représentation au Tessin.

Firstcaution poursuit son développement, son portefeuille d'engagements a progressé de 14.49% (de 434.8 millions de francs en 2023 à 497.8 millions de francs à fin 2024).



Le volume des primes pour propre compte a augmenté de 15.1% pour atteindre 26.4 millions de francs à fin 2024 (22.9 millions de francs en 2023). Cette croissance est le fruit de la qualité des services apportés, de la proximité des équipes avec le terrain mais aussi d'une notoriété croissante grâce au développement de nouveaux partenariats.

En 2021, Firstcaution s'est engagée dans un processus de modernisation et perfectionnement de ses solutions technologiques et a beaucoup investi, y compris en ressources humaines pour accompagner cette mutation. En 2023 et 2024, les investissements se sont poursuivis de façon importante pour soutenir non seulement la forte croissance mais également l'innovation et l'amélioration des processus.

En conséquence de ces investissements stratégiques, Firstcaution a enregistré d'importants frais d'acquisition sur l'exercice 2024 tout comme sur l'exercice précédent.

La dotation en fonds propres au 31.12.2024 s'élève à 9.09 millions de francs, ce qui représente une hausse de 16.6% par rapport à l'année précédente (7.79 millions de francs en 2023).

## Activité de la société

Firstcaution est aujourd'hui la seule compagnie d'assurance suisse indépendante, agréée par la FINMA, à être entièrement spécialisée dans le cautionnement de garantie de loyer sur le territoire national. Depuis l'autorisation d'exercer délivrée par la FINMA le 8 mai 2009 (branche B15 Caution), Firstcaution s'est imposée comme un acteur de référence, enregistrant chaque année une croissance soutenue grâce à la solidité de son modèle et à sa capacité d'adaptation.

Firstcaution continue de consolider sa position sur un marché en pleine évolution, en s'appuyant sur des fondations solides, une vision tournée vers l'avenir et une approche résolument orientée client.

### Objectifs stratégiques

La migration réussie vers de nouveaux outils CRM et ERP marque une étape clé dans la transformation digitale de l'entreprise. Ces solutions de dernière génération permettent à Firstcaution de gagner en efficacité opérationnelle, d'optimiser l'expérience client et de renforcer la qualité des services offerts à ses partenaires et assurés.

L'innovation technologique est plus que jamais au cœur de notre stratégie. L'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans nos processus – qu'il s'agisse de l'automatisation des traitements, de l'analyse prédictive ou de l'amélioration continue de nos services – ouvre de nouvelles perspectives. Notre objectif est clair : anticiper les besoins du marché de la gérance et accompagner sa digitalisation avec pertinence et agilité.

Cette transformation technologique se veut porteuse de sens : elle permet de recentrer les équipes sur des missions à forte valeur ajoutée, tout en maintenant une approche personnalisée. Chez Firstcaution, la digitalisation s'accompagne d'une vigilance constante à ne pas déshumaniser la relation client. Nous voulons rester proches, disponibles et à l'écoute, tout en étant technologiquement avancés.

### Perspectives 2025

Firstcaution entre dans l'année 2025 avec des fondations technologiques solides et des ambitions claires. En investissant dans des outils performants, notamment ceux intégrant l'intelligence artificielle, nous nous dotons des moyens de renforcer notre compétitivité, d'accélérer notre développement et d'améliorer encore l'intégration de nos services dans les écosystèmes de nos partenaires.

Notre volonté d'innover, de simplifier l'expérience utilisateur et d'augmenter notre réactivité continue de guider nos actions. Le renforcement des équipes, en parallèle, constitue un levier essentiel pour accompagner la croissance et garantir une qualité de service irréprochable.

Grâce à cette dynamique, l'année 2025 s'annonce prometteuse et pleine d'opportunités pour consolider notre rôle de pionnier dans la garantie de loyer digitale et humaine en Suisse.

## 2. Résultats de l'entreprise

### Primes, sinistres et charges

#### Primes

Les primes acquises nettes de l'exercice comptable 2024 s'élèvent à KCHF 26'358 et enregistrent une progression annuelle de 15.1%.

	(en KCHF)	
	2024	2023
Primes pour propre compte	26 358	22 900

#### Sinistres

L'évolution de la sinistralité ci-dessous prend en considération les sinistres payés, les recouvrements perçus, la part des réassureurs et la variation des provisions techniques.

	(en KCHF)	
	2024	2023
Sinistres	-6 562	-5 896
Variation des provisions techniques	-542	-274

#### Charges

Les frais d'acquisitions et de gestion brut ont globalement suivi l'évolution de l'activité de l'entreprise avec une croissance moins importante que celle des revenus, témoignant d'une meilleure gestion. L'effectif moyen 2024 est de 57.2 UP (contre 51.8 UP en 2023).

	(en KCHF)	
	2024	2023
Frais d'acquisition et de gestion	-14 794	-14 653
Amortissements	-712	-660
<b>Frais d'acquisition et de gestion brut</b>	<b>-15 506</b>	<b>-15 313</b>

## Produits et charges extraordinaires

Les produits extraordinaires concernent essentiellement la vente de plusieurs véhicules KCHF 54, consécutif à des rachats de leasing. Ces derniers s'élèvent à KCHF 62 et sont enregistrés dans les charges exceptionnelles. D'autres charges diverses pour un montant s'élevant à KCHF 84 y sont également enregistrées.

En 2023, les produits extraordinaires concernaient la vente d'un véhicule KCHF 48, consécutif à un rachat de leasing.

Les charges extraordinaires, quant à elles, étaient réparties de la manière suivante :

- Rachat d'un véhicule leasing KCHF 58
- Autres charges KCHF 71

### **Evènements exceptionnels**

Aucun événement exceptionnel important ne s'est produit au cours de l'exercice.

### **Activités de recherche et développement**

Aucune activité de recherche n'a été réalisée au cours de l'exercice.

La société poursuit le travail de développement de son système d'information pour le rendre toujours plus performant et optimisé. Elle déploie des outils innovants, à la fois pour ses clients et ses partenaires mais aussi pour son fonctionnement interne.

# Gouvernance et gestion des risques

## Conseil d'administration et Direction

Le Conseil d'administration est l'organe suprême de supervision et d'organisation de Firstcaution. Il est responsable de la détermination de la stratégie à long terme de la société, de la mise en place d'une gouvernance d'entreprise appropriée, de l'organisation de l'information financière et de l'audit, ainsi que de la planification financière. Le Conseil d'administration supervise la gestion de la société conformément aux exigences légales et réglementaires appropriées, aux meilleures pratiques professionnelles, aux statuts de la société et aux règlements internes.

Conformément aux statuts de la société, les administrateurs sont élus individuellement pour une période d'un an lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société. Chaque membre est rééligible annuellement.

Au 31 décembre 2024, la composition du conseil d'administration était la suivante :

- Président du Conseil d'administration : Jean-Jacques Frey, fondateur du Groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration, membre du Comité d'Audit et des Risques : Daniel Oyon, professeur à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Membre depuis 2022.
- Membre du conseil d'administration, présidente du Comité d'Audit et des Risques : Chrystelle Begin Proth, directrice générale des autres activités du Groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration : Alain Schmitter, il a été directeur général du groupe d'assurance du Crédit Mutuel. Membre depuis 2015.

Firstcaution propose l'élection de Bertrand Mingard lors de l'Assemblée générale 2025 prévue pour le 10 juin 2025. Avec une riche expérience dans le secteur immobilier suisse, Bertrand a successivement occupé les fonctions de Directeur régional du portail immobilier [www.homegate.ch](http://www.homegate.ch) (2001-2018) et de Secrétaire Général du SVIT Romandie (2019-2024). Il a également été Membre délégué auprès de la CVCI (Chambre vaudoise de commerce et d'industrie) entre 2011 et 2023. Fort de plus de 25 ans d'expertise et d'un réseau étendu, il apporte une connaissance approfondie du marché et un professionnalisme reconnu. Son arrivée au sein du Conseil d'administration, une fois validée par l'Assemblée générale 2025, sera un atout majeur pour Firstcaution. Son expérience et sa vision stratégique ainsi que les valeurs partagées participeront au développement de Firstcaution.

Le Conseil d'administration est responsable de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié pour l'entreprise et prescrit l'appétit de Firstcaution pour le risque, définit la politique de risque globale et approuve le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et est responsable en dernier ressort de sa mise en œuvre et du contrôle des risques globaux.

Le Conseil d'administration maintient une culture d'entreprise et de risque qui garantit que les activités de croissance de la société sont alignées sur ses objectifs stratégiques et de gestion des risques tout en s'assurant que les opérations commerciales sont conformes aux lois et réglementations en vigueur. Le Conseil d'administration est responsable en dernier ressort de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié, conforme à la stratégie de la société, à son plan d'affaires, y compris les plans financiers et d'investissement et ses programmes de rémunération.

Le Comité d'Audit et des Risques (CAR) a été créé par le conseil d'administration conformément au chapitre 5 du règlement d'organisation de la société. Il est composé de membres nommés par le Conseil d'administration et choisis parmi eux. Il examine et supervise le cadre de gestion des risques à l'échelle de la société et les processus de gestion relatifs au profil de risque de la société. Le Conseil d'administration et son CAR sont chargés de veiller à ce qu'un cadre approprié de gestion des risques opérationnels, qui comprend un système de contrôle interne, soit maintenu dans l'ensemble de l'entreprise, et de surveiller et d'examiner la structure de gestion des risques pour s'assurer que l'entreprise gère les risques de manière appropriée.

Le comité de direction exécutif de Firstcaution est présidé par Céline Frey, directrice générale de la société. Il compte parmi ses membres depuis début 2024 :

- Chief Information Officer, Umer Ali
- Business Development Director, Cornelia Hannig
- Chief Financial Officer, Fabrice Lanz

L'organe de révision externe de Firstcaution pour l'exercice 2024 était Ernst & Young SA à Lausanne avec M. Marco Schmid comme réviseur responsable.

L'actuaire de Firstcaution est Willis Towers Watson (WTW SA) à Lausanne et l'actuaire responsable est Mme Claude Pidoux.

L'auditeur interne est Grant Thornton AG à Genève et l'auditeur responsable est M. Khaled Elfeshawey.

## Gestion du risque

La structure de gestion du risque de Firstcaution s'articule autour du concept des trois lignes de défense :

- Première ligne de défense – Processus opérationnels : Couvre les opérations courantes de l'activité dans lesquelles la société est exposée à des risques. L'activité de contrôle à ce niveau limite et atténue le risque et garantit l'efficacité des processus opérationnels.
- Deuxième ligne de défense – Risk Management et Compliance : Ces fonctions assurent la surveillance de l'exposition de la société au risque et le respect des prescriptions légales, des directives internes et des standards de la profession.
- Troisième ligne de défense - Audit interne : La fonction d'audit interne évalue l'efficacité de la gestion des risques et du cadre de gouvernance par une surveillance indépendante des première et deuxième lignes de défense. La fonction d'audit interne de Firstcaution rend compte directement au Comité d'Audit et des Risques (CAR).

### « Business Operations Managers »

Les Business Operations Managers sont responsables de fonctions spécifiques au sein de la société. Ils organisent leurs domaines respectifs dans le respect des directives et process définis et veillent à intégrer les contrôles adéquats.

## **Gestion du risque et compliance**

Les fonctions de Risk Management et Compliance sont indépendantes des fonctions opérationnelles de la société. Elles sont hiérarchiquement rattachées au CEO et peuvent être subordonnées au Conseil d'administration et au CAR pour des missions spécifiques. Elles ont un accès direct et régulier au Conseil d'administration et au CAR. Pour accomplir leurs tâches, les fonctions de Risk Management et Compliance ont un accès illimité à toutes les personnes et à toutes les informations de la Société.

La fonction de Risk Management est chargée d'assurer la mise en œuvre des mécanismes de contrôle des risques, de gérer efficacement les risques et d'assurer la surveillance et le reporting complet et systématique des risques individuels et agrégés.

La fonction Compliance assure la gestion de la conformité réglementaire dans toutes les activités, rend compte au Conseil d'administration et à la Direction, notamment quant à l'adéquation de la gouvernance de l'entreprise.

## **Comité d'audit et des risques**

Le Comité d'Audit et des Risques s'assure de l'adéquation générale du cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en surveillant la mise en œuvre des stratégies de risque par rapport aux limites d'appétence au risque de l'entreprise. Le CAR supervise, évalue et contrôle l'efficacité du système de contrôle interne de la société, les fonctions de gestion des risques, de conformité et d'audit interne.

## **Actuariat**

L'actuaire de Firstcaution pour l'exercice 2024 était Willis Towers Watson (WTW SA) avec Madame Claude Pidoux comme actuaire responsable. L'actuaire est chargé de veiller à ce que la fortune liée soit en tout temps conforme aux exigences du droit de la surveillance, d'estimer les provisions et les risques d'assurance dans le contexte global des risques d'entreprise et de déterminer la solvabilité de la société.

## **Audit Interne**

La fonction d'audit interne a été externalisée et confiée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2024.

La fonction d'audit interne est directement rattachée au Conseil d'administration et au Comité d'Audit et des Risques. L'auditeur interne, autonome et indépendant des organes de Firstcaution, participe à la surveillance de la gestion opérationnelle et financière de la société. Il exerce ses activités sur la base de plans d'audit périodiques et évalue la gouvernance d'entreprise, les processus de management et opérationnels, la gestion des risques et l'efficacité des contrôles, les processus liés au bouclage financier, et de manière générale, l'exécutif et l'opérationnel de la société.

## **Auditeur externe**

L'auditeur externe de Firstcaution pour l'exercice 2024 était Ernst & Young SA, Lausanne.

## Politique de risque

L'entreprise veille à ne pas développer d'activité où le risque inhérent pourrait mettre en péril sa solvabilité ou son existence. Les objectifs principaux de la politique de gestion des risques de la société sont de garantir que :

- La performance de l'entreprise est en adéquation avec sa stratégie et sa politique ou procédures de gestion des risques ;
- Les opérations sont conduites en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Les processus de prise de décisions s'appuient sur une information fiable et exhaustive ;
- Une organisation adéquate et qualifiée est en place afin de gérer efficacement les processus opérationnels, et en particulier dans le respect du principe de séparation des tâches ;
- L'exposition au risque est en conformité avec l'appétit au risque défini par la société et avec la stratégie de réassurance ;
- Le niveau de la fortune liée couvre l'exposition née des contrats d'assurance ;
- La préservation de la réputation de la société.

## Système de contrôle interne

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de Firstcaution est basé sur une forte culture d'entreprise et couvre les procédures, méthodes et mesures prescrites en interne. Il est conçu pour assurer un contrôle adéquat de la gestion des risques, conduisant à des processus efficaces, à des rapports financiers fiables et à l'assurance de la conformité aux lois et règlements.

Firstcaution a engagé une mutation technologique vers des applicatifs performants. La société s'assure en tout temps que les risques liés aux processus intérimaires et nouvellement conçus sont évalués et contrôlés.

Le suivi continu des mesures d'atténuation et la vérification des contrôles associés aux risques inhérents identifiés garantissent que les risques résiduels restent dans les limites de l'appétit pour le risque de la société. Ces actions font partie intégrante du cadre de gestion du risque de Firstcaution.

L'analyse des risques est prise en compte par le Conseil d'administration lors de l'élaboration de la stratégie de la société, que ce soit en matière de gouvernance, de conduite des affaires (souscription, produits, gestion des actifs, etc.) et de surveillance. Cela permet d'assurer que la vision stratégique de Firstcaution est fondée sur l'analyse du risque et traite des aspects légaux ou réglementaires, tout en garantissant la protection des assurés.

## 4. Profil de risque

Dans l'exercice de son activité d'assurance, la société est exposée à divers risques de plusieurs natures, dont principalement le risque d'assurance, le risque de marché et d'investissement, le risque de crédit et le risque opérationnel.

### Catégories de risques

#### **Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux prévisions de survenance, de montant ou de périodicité.

La société utilise toutes sortes de données disponibles relatives aux clients, ainsi que, le cas échéant, d'autres informations de source interne ou externe pour apprécier leur solvabilité et déterminer, pour une certaine catégorie de contrats, le montant approprié de la prime. Les polices d'assurance ne peuvent être émises que dans le cadre de pouvoirs délégués et dans le respect du cadre réglementaire.

Pour se prémunir d'une exposition trop élevée, la société recourt à la réassurance. Elle assure à la société une plus grande sécurité dans son équilibre financier et sa solvabilité et augmente sa capacité à supporter un accroissement de la sinistralité dans un contexte de scénarios économiques défavorables.

Des informations quantitatives sur le risque d'assurance sont présentées dans la section 7. ("Solvabilité") du présent rapport.

#### **Risque de marché et d'investissement**

Le risque de marché et d'investissement est le risque de subir des pertes économiques résultant de variations des prix du marché ou des taux d'intérêt.

Le business model de la société conduit à une exposition limitée aux facteurs de risque de marché et d'investissement. La stratégie d'investissement de la société repose sur la gestion prudente de ses liquidités et de sa solvabilité ; la société poursuit une politique d'investissement conservatrice.

Des informations quantitatives sur le risque de marché sont présentées à la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque potentiel de subir des pertes économiques survenant lorsqu'un débiteur ne respecte pas les termes d'un contrat et/ou que la garantie sous-jacente est insuffisante pour satisfaire une obligation.

Des informations quantitatives sur le risque de crédit sont présentées dans la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes directes ou indirectes résultant de processus internes, de personnes ou de systèmes inadéquats ou défaillants, ou d'événements extérieurs. Firstcaution considère le risque juridique et le risque de conformité comme faisant partie du risque opérationnel.

Firstcaution s'assure du contrôle systématique de tous ses processus opérationnels et veille à ce que les opérations soient conformes à toutes les exigences légales et réglementaires internes et externes. La systématisation des opérations de contrôle et la mise en place de mesures correctives permettent de limiter les risques dans les processus opérationnels et prévenir l'occurrence d'événements qui pourraient avoir de graves conséquences pour l'entreprise.

## Autres risques significatifs

Le risque de liquidité est le risque que l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais convenus ses obligations financières. A ce titre, Firstcaution a une politique de gestion et de placement de ses liquidités très prudente.

Le risque stratégique est le risque de déviance par rapport à la stratégie en raison de mauvaises décisions prises dans le cadre de processus opérationnels ou de difficultés à s'adapter dans un environnement évolutif.

Le risque de réputation est le risque de pertes économiques résultant de l'atteinte à la réputation de l'entreprise. L'entreprise reconnaît que le risque de réputation peut être difficile à quantifier et qu'il peut être la conséquence d'autres risques. Par conséquent, l'entreprise gère le risque de réputation en tenant compte de l'impact sur la réputation lors de l'évaluation des autres risques.

## 4.2. Concentration des risques

### Concentration géographique

Firstcaution présente un risque de concentration géographique du fait que la société réalise toute son activité sur le territoire suisse.

### Concentration du risque d'assurance

L'exposition de Firstcaution à une concentration du risque d'assurance est considérée comme faible du fait de (1) la multitude de polices d'assurance de faibles montants et (2) de sa politique de réassurance qui couvre l'exposition au risque appréciée par client et non par police d'assurance, le risque résultant de l'accumulation de plusieurs contrats pour une même contrepartie est ainsi atténué.

## 4.3. Monitoring et réduction du risque

Conformément à ses exigences réglementaires, Firstcaution procède à des analyses prospectives à l'aide de scénarios de stress dans le cadre du Swiss Solvency Test, du rapport ORSA et du rapport sur les liquidités afin de mieux appréhender son exposition future au risque. Les résultats de ces analyses sont utilisés, le cas échéant, pour modifier ou renforcer les processus de gestion des risques de l'entreprise ou adapter son exposition aux risques.

## 5. Evaluation

Le bilan individuel de Firstcaution en valeur conforme au marché se présente comme suit :

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions			
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux			
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
	Autres placements de capitaux			
	Total des autres placements			
Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	48.30		55.96
	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	0.18		0.22
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles	1.97		2.10
	Créances nées d'opérations d'assurance	1.67		1.07
	Autres créances	3.78		4.78
	Autres actifs			
	Capital non encore libéré			
Comptes de régularisation	0.64		0.33	
Total des autres actifs	56.53		64.46	
<b>Total valeur des actifs conforme au marché</b>	<b>56.53</b>		<b>64.46</b>	
	<b>Total de la valeur conforme au marché des actifs</b>		<b>64.46</b>	

<b>Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)</b>	Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances	1.38		2.60
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	1.38		2.60
	Réassurance active : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Montant minimum	0.83		0.89
	<b>Valeur des autres engagements conforme au marché</b>	Provisions non techniques		
Dettes liées à des instruments de taux				
Dettes sur instruments financiers dérivés				
Dépôts résultant de la réassurance cédée				
Dettes nées d'opérations d'assurance		29.29		38.99
Autres passifs		9.06		5.45
Comptes de régularisation		3.41		2.86
Dettes subordonnées		1.50		1.50
<b>Total valeur des engagements conforme au marché</b>	<b>Total des valeurs conformes au marché des engagements</b>	<b>45.48</b>		<b>52.29</b>
	<b>Difference entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements</b>	<b>11.05</b>		<b>12.17</b>

La valeur conforme au marché des actifs a fortement augmenté entre 2023 et 2024. Cela s'explique essentiellement par l'évolution positive des affaires de Firstcaution au cours de l'exercice 2024, se traduisant par une hausse des liquidités et des autres créances. Notons également que les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des investissements en lien avec le développement de nouveaux outils informatiques métier et comptable, dont l'amortissement débute lors de la mise en application de ces nouveaux outils. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à CHF 0.753 million en 2024, à CHF 0.466 million en 2023, à CHF 0.971 million en 2022 et à CHF 1.598 millions en 2021.

Les actifs de Firstcaution ne sont composés que de liquidités, d'immobilisations corporelles et incorporelles, de créances et d'actifs de régularisation. Par conséquent, la valeur de marché de l'ensemble des actifs de Firstcaution correspond à leur valeur statutaire, à l'exception des recouvrements bruts activés à l'actif du bilan sous « Autres créances ». En effet, les futurs flux de recouvrements attendus pris en considération pour la détermination des recouvrements activés au bilan statutaire sont limités à ceux attendus sur le prochain exercice, alors que, pour la détermination du best estimate, les recouvrements attendus sont pris en compte sur toutes les années de liquidation futures.

Conformément aux descriptions techniques de la FINMA pour les assureurs actifs uniquement dans la garantie de loyer, la valeur conforme au marché des engagements d'assurance est déterminée uniquement sur les sinistres ouverts (sinistres n'ayant pas encore été payés) après recouvrements. Elle comprend toutefois également la provision pour frais de sinistres ne pouvant être imputés directement aux sinistres individuels (ULAE). Les recouvrements attendus sur les sinistres fermés (sinistres ayant déjà été payés) apparaissant à l'actif du bilan. En outre, comme l'évaluation à la valeur conforme au marché ne doit comporter aucune réserve implicite ou explicite de sécurité, de fluctuation ou autres, les provisions de sécurité et pour fluctuations évaluées à la valeur conforme au marché sont nulles. La forte hausse de la valeur conforme au marché des engagements d'assurance entre l'exercice précédent et celui sous revue s'explique essentiellement par une importante augmentation des sinistres ouverts au 31 décembre 2024 par rapport au 31 décembre 2023. Enfin, rappelons que le montant minimum est désormais pris en compte dans la valeur conforme au marché des engagements d'assurance.

La valeur conforme au marché des autres engagements est identique à leur valeur au bilan statutaire, à l'exception des recouvrements cédés activés au passif du bilan sous « Autres passifs », les recouvrements attendus étant pris en compte sur toutes les années de liquidation futures, et des engagements fiscaux différés, dont la valeur conforme au marché est nulle. Les autres engagements ne sont composés que des dettes nées d'opérations d'assurance, des autres passifs, des passifs de régularisation et des dettes subordonnées. La nette augmentation constatée entre 2023 et 2024 s'explique principalement par la hausse des dettes nées d'opérations d'assurance, particulièrement des primes perçues d'avance (+ CHF 4.3 millions) et des dépôts des assurés (+ CHF 5.2 millions), engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution. Quant aux autres passifs, ils ont diminué de l'ordre de CHF 3.6 millions, dont CHF 2.8 millions relatifs à la diminution des comptes courants envers des sociétés du groupe.

En conséquence, la différence entre les fonds propres statutaires indiqués dans le rapport d'activité de CHF 9.09 millions et les fonds propres évalués de manière conforme au marché (différence entre les actifs et les passifs évalués de manière conforme au marché) de CHF 12.17 millions se constitue des différences entre la valeur statutaire et la valeur conforme au marché des postes suivants :

- recouvrements activés bruts de CHF 2.32 millions ;
- recouvrements activés cédés de CHF – 0.31 million ;
- provisions pour sinistres brutes de CHF – 0.05 million ;
- provisions de sécurité et pour fluctuations de CHF 1.91 millions ;
- montant minimum de CHF – 0.89 million ;
- engagements fiscaux différés de CHF 0.10 million.

Pour évaluer le montant minimum, les capitaux cibles des années futures sont estimés, par mesure de simplification, sur la base du risque pour sinistres des années précédentes, du risque de crédit pour la réassurance passive et pour les recouvrements attendus ainsi que de l'impact sur le capital cible des scénarios relatifs à la branche d'assurance déroulés proportionnellement à la liquidation des paiements et frais pour sinistres pendant le Run-Off. Le montant minimum de Firstcaution affiche une hausse de CHF 0.83 million pour l'exercice précédent à CHF 0.89 million pour l'exercice sous revue principalement due à l'augmentation de l'impact des scénarios.

## 6. Gestion du capital

La stratégie de planification du capital, élaborée sur la base d'une approche par scénario, privilégie en cas de croissance du volume des affaires à moyen terme (2 à 3 ans) une affectation prioritaire du résultat aux réserves issues de bénéfice.

La nature des placements constitués de liquidités et le niveau des provisions de nature actuarielle n'engendrent pas la création de réserves latentes significatives pouvant présenter une différence notable avec les fonds propres reportés dans les états financiers au 31 décembre 2024.

## 7. Solvabilité

Les modèles standards de la FINMA continuent d'être appliqués par Firstcaution pour la détermination de sa solvabilité.

La solvabilité individuelle de Firstcaution se présente comme suit :

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	11.05		12.17
	Déductions	-1.97		-2.10
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base			
	<b>Capital de base</b>	9.08		10.07
	Capital complémentaire	1.50		1.50
	<b>CPR</b>	<b>10.58</b>		<b>11.57</b>

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque d'assurance	2.36		3.32
	Risque de marché	0.07		0.11
	Risque de crédit	2.02		1.71
	Effets de diversification	-0.83		-0.94
	Autres effets sur le capital cible	4.77		6.18
	<b>Capital cible</b>	<b>8.38</b>		<b>10.39</b>

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		%	%	%
<b>Quotient SST</b>		<b>126.3%</b>		<b>111.3%</b>

Le capital porteur de risque de Firstcaution couvre toujours le capital cible avec un quotient SST de 111.3% pour l'exercice sous revue en nette dégradation par rapport au quotient SST de 126.3% pour l'exercice précédent. Le quotient SST étant supérieur à 100%, Firstcaution se situe toujours dans le domaine dit vert, ce qui signifie que la FINMA ne prend pas de mesures sur la base de la situation en matière de solvabilité.

Dans le détail, la hausse du capital porteur de risque de CHF 0.99 million s'explique principalement par le résultat de l'exercice 2024. Rappelons que la dette à durée indéterminée souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de CHF 1.5 millions est admissible en tant qu'instrument de capital amortisseur de risque depuis l'exercice 2023. Elle est ainsi prise en compte comme capital complémentaire.

Le risque technique ou risque d'assurance a augmenté à CHF 3.32 millions, contre CHF 2.36 millions pour l'exercice précédent, principalement à la suite de la croissance du portefeuille. La diminution du risque de crédit de CHF 0.31 million entre l'exercice précédent et l'exercice sous revue s'explique essentiellement par l'attribution à la catégorie A.4.1 des avoirs bancaires et des dépôts à terme avec durée inférieure ou égale à 3 mois, alors qu'ils étaient attribués à la catégorie A.4.2 dans le SST 2024, ainsi qu'à la notation de la BCF en niveau 1, la BCF bénéficiant de la garantie d'Etat, alors qu'elle était en niveau 2 dans le SST 2024.

Quant au risque de marché, celui-ci a légèrement augmenté entre les deux exercices (CHF 0.11 million en 2024, contre CHF 0.07 million en 2023). L'effet de diversification sur l'agrégation des risques présente quant à lui une hausse de CHF 0.83 million lors de l'exercice précédent à CHF 0.94 million lors de l'exercice sous revue.

Outre les risques techniques, de marché et de crédit ainsi que l'effet de diversification qui sont détaillés ci-avant, les autres effets sur le capital cible de Firstcaution sont les suivants et se montent respectivement pour l'exercice sous revue et pour l'exercice précédent à :

- impact des scénarios pour CHF 8.70 millions contre CHF 6.61 millions ;
- résultat actuariel attendu de CHF 2.60 millions contre CHF 1.86 millions ;
- résultat financier attendu pour CHF – 0.08 million contre CHF – 0.02 million.

Ainsi, l'importante augmentation de CHF 1.41 millions des autres effets sur le capital cible entre les deux exercices est due en majorité à la hausse de l'impact des scénarios de CHF 2.09 millions, l'augmentation du résultat d'assurance attendu de CHF 0.74 million et la baisse de CHF 0.06 du résultat financier expliquant le solde.

Les informations sur la solvabilité de Firstcaution correspondent à celles déclarées à la FINMA aux fins d'audit prudentiel. La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente. Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue.

## Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels

A l'Assemblée générale de  
**Firstcaution SA, Nyon**

Lausanne, le 29 avril 2025

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Firstcaution SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Shape the future  
with confidence

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Alexandre Guillot  
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

### Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition du conseil d'administration

# FIRSTCAUTION SA, Nyon

## Bilan au 31 décembre 2024

(en CHF)

		31.12.2024	31.12.2023
<b>ACTIF</b>			
Placements		31 000 000	25 200 000
Liquidités		24 962 624	23 096 050
Immobilisations corporelles		215 128	178 297
Immobilisations incorporelles	4.1	2 097 661	1 970 900
Créances nées d'opérations d'assurance	4.2	1 072 210	1 669 423
Autres créances	4.3	2 466 232	1 921 817
Actifs de régularisation		326 863	636 676
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>62 140 718</b>	<b>54 673 163</b>
<b>PASSIF</b>			
Provisions techniques	4.4	4 461 415	3 919 554
Dettes nées d'opérations d'assurance	4.5	38 991 825	29 293 951
Autres passifs	4.6	5 138 562	8 750 287
Passifs de régularisation	4.7	2 955 916	3 414 855
Dettes subordonnées	4.8	1 500 000	1 500 000
<b>Total des provisions et des dettes externes</b>		<b>53 047 718</b>	<b>46 878 647</b>
Capital-actions		5 178 059	5 178 059
Réserves légales issues du bénéfice		1 102 669	1 101 457
Report bénéfice		1 513 788	1 490 761
Résultat de l'exercice		1 298 484	24 239
<b>Total des fonds propres</b>	4.9	<b>9 093 000</b>	<b>7 794 516</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>62 140 718</b>	<b>54 673 163</b>

# FIRSTCAUTION SA, Nyon

## COMPTE DE RESULTAT

pour la période du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
<b>Primes pour propre compte</b>	<b>26 358 253</b>	<b>22 900 343</b>
Primes brutes	26 578 923	23 120 343
Primes cédées aux réassureurs	-220 670	-220 000
Autres produits de l'activité d'assurances	337 563	194 432
Variation provision débiteurs & pertes s/débiteurs	-2 454 250	-1 339 483
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>24 241 566</b>	<b>21 755 292</b>
<b>Charges des sinistres pour propre compte</b>	<b>-7 103 625</b>	<b>-6 169 833</b>
Charges des sinistres : montants payés nets	-7 095 200	-6 358 215
Charges des sinistres : part des réassureurs	26 298	524 811
Charges des sinistres : variation des futurs recouvrements activés	507 138	-62 656
Variation des provisions techniques <b>5.1</b>	-541 861	-273 773
<i>% des produits de l'activité technique d'assurance</i>	<i>-29.3 %</i>	<i>-28.4 %</i>
<b>Frais d'acquisition et de gestion brut</b>	<b>-15 505 861</b>	<b>-15 312 842</b>
Frais d'acquisition et de gestion <b>5.2</b>	-14 793 570	-14 652 861
Amortissements	-712 291	-659 981
<b>Total des charges de l'activité technique</b>	<b>-22 609 486</b>	<b>-21 482 676</b>
<b>Résultat de l'activité technique d'assurance</b>	<b>1 632 080</b>	<b>272 616</b>
Produits financiers	228 693	51 024
Charges financières	-384 068	-205 066
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 476 705</b>	<b>118 574</b>
Produits extraordinaires <b>5.3</b>	66 351	48 249
Charges extraordinaires <b>5.3</b>	-145 863	-129 817
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>1 397 193</b>	<b>37 006</b>
Impôts	-98 709	-12 767
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 298 484</b>	<b>24 239</b>

# Comptes annuels de FIRSTCAUTION SA, Nyon

## Tableau des flux de trésorerie

	2024	2023
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 298 484</b>	<b>24 239</b>
Amortissements immobilisations corporelles	86 200	75 105
Amortissements immobilisations incorporelles	626 091	584 875
Variation des provisions techniques	541 861	273 773
Créances nées d'opérations d'assurances	597 213	-1 031 432
Autres créances	-544 415	-178 455
Actifs de régularisations	309 813	-113 513
Dettes nées d'opérations d'assurance	9 697 874	7 264 958
Autres passifs	-3 611 725	3 949 034
Passifs de régularisations	-458 940	491 152
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>8 542 456</b>	<b>11 339 738</b>
Placements - dépôts à terme	-5 800 000	-4 700 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-123 031	-70 638
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-752 851	-466 350
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-6 675 882</b>	<b>-5 236 988</b>
Distribution de dividendes	-	-
Dettes subordonnées	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>1 866 574</b>	<b>6 102 750</b>
Etat des liquidités au 1er janvier	23 096 050	16 993 300
Etat des liquidités au 31 décembre	24 962 624	23 096 050
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>1 866 574</b>	<b>6 102 750</b>

# Firstcaution SA, Nyon

## Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre 2024

### 1. Principe de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art. 957-963b CO, en vigueur depuis le 1er janvier 2013). En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (art. 84-85 OS-FINMA, en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024).

### 2. Raison sociale et forme juridique

Le siège social de Firstcaution SA, société anonyme de droit Suisse, est établi à Nyon. Il est inscrit au registre du commerce, de même que sa succursale située à Zürich.

### 3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et sont amorties sur leur durée de vie. La durée d'amortissement dépend du type d'immobilisation :

Immobilisations corporelles : entre 3 et 8 ans

Immobilisations incorporelles : entre 2.5 et 5 ans

Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs.

Les autres actifs et les passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

## 4. Bilan

### ACTIF

#### 4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des investissements en lien avec le développement des outils informatiques métier et comptable. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à KCHF 753 (2023 : KCHF 466).

#### 4.2 Créances nées d'opérations d'assurance

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les preneurs d'assurances	1 072 210	1 669 423
<b>Total</b>	<b>1 072 210</b>	<b>1 669 423</b>

#### 4.3 Autres créances

Cette rubrique comprend entre autres les plans de recouvrement bruts activés. Ils sont déterminés à l'aide des triangles de développement actuariels.

	(en CHF)	
Rubriques	31.12.2024	31.12.2023
Recouvrements bruts pour sinistres payés	2 281 542	1 762 412
Autres créances	184 690	159 405
<b>Total</b>	<b>2 466 232</b>	<b>1 921 817</b>

# PASSIF

## 4.4 Provisions techniques

Elles sont déterminées selon le règlement des provisions techniques issu du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Provisions pour sinistres en cours	2 549 380	2 239 745	-	-	2 549 380	2 239 745
Provisions sécurité & fluctuations	1 912 035	1 679 809	-	-	1 912 035	1 679 809
<b>Total</b>	<b>4 461 415</b>	<b>3 919 554</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 461 415</b>	<b>3 919 554</b>

## 4.5 Dettes nées d'opérations d'assurance

(en CHF)

Rubriques	31.12.2024	31.12.2023
Primes perçues d'avance	17 065 400	12 761 335
Dettes envers les preneurs d'assurance	21 926 425	16 532 616
<b>Total</b>	<b>38 991 825</b>	<b>29 293 951</b>

## 4.6 Autres passifs

(en CHF)

Rubriques	31.12.2024	31.12.2023
Fournisseurs	906 731	1 397 948
Recouvrements cédés à la réassurance	308 080	296 088
Autres passifs *	3 923 751	7 056 251
<b>Total</b>	<b>5 138 562</b>	<b>8 750 287</b>

\*dont CHF 3.2 Mio en relation avec des sociétés du groupe (2023 : CHF 6 Mio)

## 4.7 Passifs de régularisation

(en CHF)

Rubriques	31.12.2024	31.12.2023
Provisions diverses	649 122	643 880
Charges à payer	2 289 144	2 758 678
Autres	17 650	12 297
<b>Total</b>	<b>2 955 916</b>	<b>3 414 855</b>

## 4.8 Dette subordonnée

(en CHF)

Rubriques	31.12.2024	31.12.2023
Dette subordonnée	1 500 000	1 500 000
<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>

Dette souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de CHF 1'500'000, à durée indéterminée. Cette dette est subordonnée à toutes autres créances non subordonnées envers la société.

## 4.9 Etat des fonds propres

Le capital qui s'élève à CHF 5'178'059, est divisé en 3'779'605 actions d'une valeur nominale de CHF 1.37 chacune.

Les différents mouvements intervenus dans les fonds propres sont présentés ci-dessous :

(en CHF)

	Capital actions	Réserves légales issues du bénéfice	Report de bénéfice	Total des fonds propres
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>5 178 059</b>	<b>1 101 457</b>	<b>1 490 761</b>	<b>7 770 277</b>
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Résultat 2023	-	-	24 239	24 239
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>5 178 059</b>	<b>1 101 457</b>	<b>1 515 000</b>	<b>7 794 516</b>
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	1 212	-1 212	-
Résultat 2024	-	-	1 298 484	1 298 484
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>5 178 059</b>	<b>1 102 669</b>	<b>2 812 272</b>	<b>9 093 000</b>

## 5. Compte de profit et de pertes

### 5.1 Variation des provisions techniques

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Provisions pour sinistres en cours	309 635	590 272	-	-	309 635	590 272
Provisions sécurité & fluctuations	232 226	-316 499	-	-	232 226	-316 499
<b>Total</b>	<b>541 861</b>	<b>273 773</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>541 861</b>	<b>273 773</b>

### 5.2 Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion regroupent diverses charges techniques dont les charges de personnel.

(en CHF)

Rubriques	31.12.2024	31.12.2023
Charges de personnel	-7 582 569	-7 422 750
Autres charges	-7 211 001	-7 230 111
<b>Total</b>	<b>-14 793 570</b>	<b>-14 652 861</b>

### 5.3 Produits & charges extraordinaires

Les produits extraordinaires concernent essentiellement la vente de plusieurs véhicules KCHF 54, consécutif à des rachats de leasing. Ces derniers s'élèvent à KCHF 62 et sont enregistrés dans les charges exceptionnelles. D'autres charges diverses pour un montant s'élevant à KCHF 84 y sont également enregistrées.

En 2023, les produits extraordinaires concernent la vente d'un véhicule KCHF 48, consécutif à un rachat de leasing.

En 2023, les charges extraordinaires sont réparties de la manière suivante :

- Rachat d'un véhicule leasing KCHF 58
- Autres charges KCHF 71

## 6. Autres données relatives à l'annexe

### 6.1 Fortune liée

Les biens affectés à la fortune liée s'élèvent à CHF 55'843'200 (31.12.2023 : CHF 48'237'627).

### 6.2 Nombre et valeur des droits de participation accordés aux membres de la direction ainsi qu'aux collaborateurs

Aucune attribution n'a été versée ou allouée aux membres de la direction et aux collaborateurs, qui ne disposent d'aucun droit de participation.

### 6.3 Engagements conditionnels

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2024	31.12.2023
Engagements conditionnels	497 756 139	434 759 032
<b>Total</b>	<b>497 756 139</b>	<b>434 759 032</b>

### 6.4 Honoraires versés à l'organe de révision

	(en CHF)	
Rubrique	31.12.2024	31.12.2023
Prestations en matière de révision	109 000	93 000
Prestations autres	-	69 172
<b>Total</b>	<b>109 000</b>	<b>162 172</b>

## 6.5 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail

Les dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas, ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois, présentent la structure d'exigibilité suivante :

	(en CHF)	
<b>Rubriques</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
de 1 à 5 ans	472 345	148 130
plus de 5 ans	-	-
<b>Total</b>	<b>472 345</b>	<b>148 130</b>

## 6.6 Nombre d'employés à plein temps

L'effectif moyen 2024 est de 57.2 UP (2023 : 51.8 UP).

## 7. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

# FIRSTCAUTION SA, NYON

## Proposition d'utilisation du bénéfice au bilan

(en CHF)

	<b>2 024</b>	<b>2023</b>
Report de bénéfice	1 513 788	1 490 761
Résultat de l'exercice	1 298 484	24 239
<b>Solde disponible</b>	<b>2 812 272</b>	<b>1 515 000</b>
<b><u>Proposition du Conseil d'administration :</u></b>		
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	260 000	1 212
Report à nouveau	2 552 272	1 513 788
<b>Total</b>	<b>2 812 272</b>	<b>1 515 000</b>